



COMMUNE DE LE GREZ

1, Place de la Mairie

72140 LE GREZ

02.43.20.1049

Courriel : commune-de-le-grez@wanadoo.fr

Compte rendu DE LA SÉANCE DU 9 Mars 2017

Affiché en exécution des Articles L2121-25 et R2121-11 du CGCT

L'AN DEUX MIL DIX-SEPT, le neuf Mars à 20h00, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie de Le Grez en séance publique sous la présidence de Mme COTTIN Martine, Maire.

Secrétaire de séance :

M ORY Patrick

Etaient présents :

COTTIN Martine	LAUNAY Ludovic
COTEL Aurélie	ROUX Philippe
CHAUVEAU Stéphane	PELLIER Céline
ORY Patrick	HOOGHIEMSTRA Laëtitia

Etaient représentés :

Était absent excusé : CHAUVEL Pascal

Est démissionnaire :

LECHAT Jean-Louis

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté à l'unanimité.

SOMMAIRE

1. *Subventions annuelles aux diverses associations*
2. *Étude des différentes propositions pour les travaux 2017*
3. *Compte rendu des diverses réunions*
4. *Divers.*

1. Subventions annuelles aux diverses associations

Madame le Maire présente les différentes subventions demandées auprès de la mairie : elle rappelle que la légalité de l'obtention d'une subvention est liée à l'existence d'un intérêt public local, c'est-à-dire que l'action associative doit avoir un caractère bénéfique pour les habitants ou le territoire de la collectivité qui subventionne.

2017-015 SUBVENTIONS COMMUNALES ACCORDEES pour l'année 2017.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'allouer des subventions à différentes associations donc la liste est la suivante :

- Génération mouvement des aînés ruraux du Grez	350€
- La gym au Grez	350€
- Association « Le grez, Nature et histoire »	350€
- Association UNC-AFN Le grez	70€
- Club twirling Conlie	25€
- Ecole de danse Sillé-le Guillaume	250€
- Judo club de Sillé-le Guillaume	150€
- Handball club du Pays de Sillé	300€
- Donneurs de Sang de Sillé-le Guillaume	80€
- L'amicale des sapeurs-pompiers de sillé	100€
- MFR de Fyé (MACARO Francine)	25€
- Tennis table du Pays de Sillé	25€
- Comice agricole Cantonal de sillé	400€
- MFR De Bernay en Champagne (LEMEE Baptiste)	25€
- BTP CFA Sarthe (GUERIN Adrien)	25€
- CFA de La coiffure Sarthe (GAUQUELIN Loane)	25€
- BTP CFA Loir et Cher (LONGET Quentin)	25€
- Chambre des métiers et de l'artisanat (GRAFFARD Alan)	25€
- BTP- CFA Orne (ROULIN Jordan)	25€

2. Étude des différentes propositions pour les travaux 2017

❖ Lotissement « La Guérenne »

Une rencontre a eu lieu avec les responsables de la société Colas afin de trouver un terrain d'entente pour le reste du marché en cours. La société Colas accepte de ne pas reprendre le dossier sans aucune contrepartie : une confirmation écrite va leur être demandée.

❖ Etude de faisabilité « Raccordement à l'assainissement des lieux-dits La maison neuve »

Suite à la demande de Monsieur Pottier pour le raccordement de leur maison à l'assainissement du centre bourg,

Madame Cottin explique qu'une étude va être demandée auprès de différentes sociétés. Madame Cottin rappelle que la commune prendra en charge l'étude mais que ce sont les riverains qui devront prendre en charge les travaux s'ils sont d'accord.

❖ Point des travaux de la rue Saint Nicolas

Madame le maire explique que suite aux pluies importantes du Week-end du 4-5 Mars, il a été remarqué que l'eau ne s'écoulait pas : le bitume s'est soulevé et est retombé. Après le passage d'une caméra, ce fait est dû à une canalisation qui se retrouve écrasée sous l'ancien trottoir. Un premier contact a été pris avec les sociétés Ingerif et Luc Durand. La commune, dans le cadre de sa protection juridique, a demandé à son assurance de nommer un expert qui sera présent lorsque la société Luc Durand va réaliser la tranchée afin de connaître les causes de cet écrasement.

❖ Rue aux Chevaux

Madame le maire explique que les chantiers environnements interviennent pour nettoyer le terrain de la rue aux chevaux. Le Conseil Municipal décide au vu de leur travail et afin de soulager Philippe pendant l'arrêt d'Alex de leur faire à nouveau appel quand le besoin se fera sentir : ils auront en charge la pose de la bâche au niveau du parking et de paysager l'ensemble.

3. Compte rendu des diverses réunions

❖ Conseil communautaire du 28/02/2017

- Présentation des festidays à l'ensemble des communes
- Compétence tourisme : une avance de trésorerie a été demandée
- Le personnel : un audit externe réalisé par un organisme de gestion va être réalisé sur l'organisation du personnel.
- Projet communautaire : un ordre de priorité pour les projets est demandé par la préfecture : il a été décidé de mettre les 2 projets (création d'une piscine et d'une salle de sport) en priorité 1 (par rapport aux demandes de subvention)

❖ Commission de l'action sociale

- Présentation de l'extension du multi-accueil par la directrice de Sillé-le Guillaume.

❖ Commission PLUI

Le PLUI remplacera les PLU des communes. La communauté de communes de Conlie avait déjà fait un état des lieux, reste celui de la communauté de communes de Sillé à faire : des groupes de travail vont être créés.

❖ Commission économique

Une synthèse des zones artisanales a été présentée : Conlie n'a pas de projet et Sillé-le Guillaume veut développer la zone d'Esse et de La Mardrelle.

4. Divers

❖ Location de la salle pour des groupes

Madame le Maire explique que lors de la visite des locaux du musée Ecole, de nombreux groupes souhaitent pique-niquer dans la salle.

2017-016 Location de la salle pour des groupes visitant le musée école

Madame le maire explique que de nombreux groupes demandent à pique-niquer dans la salle lors des visites du musée Ecole.

Le Conseil Municipal décide d'établir un tarif de location de la salle polyvalente en cas de pique-nique par un groupe visitant le musée école et, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité :

- 1 Euro par personne sera demandé à condition que la réservation soit effective une semaine avant la visite avec présentation d'une attestation d'assurance responsabilité civile.

La séance s'est levée à 23h15

La prochaine réunion est fixée au Jeudi 6 Avril 2017

Le Maire,

Martine COETTIN

